



HAL
open science

“ La ruée vers l’Europe ” : la démographie africaine, bouc émissaire du populisme xénophobe et raciste

Yves Charbit

► **To cite this version:**

Yves Charbit. “ La ruée vers l’Europe ” : la démographie africaine, bouc émissaire du populisme xénophobe et raciste. Working Paper du Ceped #42, Centre Population et Développement. 2019, pp.18. hal-04158113

HAL Id: hal-04158113

<https://hal.science/hal-04158113>

Submitted on 10 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Centre Population
et Développement

WORKING **PAPER**

42

**« La ruée vers l'Europe » :
la démographie africaine, bouc émissaire
du populisme xénophobe et raciste**

Yves Charbit

Correspondance Corresponding Author

Yves Charbit

yves.charbit@ceped.org

Démographie, Professeur émérite, Université Paris Descartes, Ceped

Citation recommandée Recommended citation

Charbit Y, “« La ruée vers l’Europe » : la démographie africaine, bouc émissaire du populisme xénophobe et raciste”, *Working Paper du Ceped*, n°42, Ceped (UMR 196 Université Paris Descartes IRD), Paris, Juillet 2019. DOI: 10.5281/zenodo.3295436

Available at <http://www.ceped.org/wp>

Ceped Centre Population et Développement

UMR 196 Université Paris Descartes IRD

45 rue des Saints-Pères 75006 PARIS, France

<http://www.ceped.org/> • contact@ceped.org

Les Working Papers du Ceped constituent des **documents de travail** portant sur des recherches menées par des chercheurs du Ceped ou associés. Rédigés pour une diffusion rapide, ces papiers n’ont pas fait l’objet d’une relecture par les pairs selon les normes usuelles. **Les propos tenus n’engagent que leurs auteurs.** Les droits d’auteur sont détenus par les auteurs.

Ceped Working Papers are **working papers** on current research conducted by Ceped-affiliated researchers. Written for quick distribution, these papers have not been peer-reviewed according to usual standards. **The comments made are the sole responsibility of the authors.** Copyright is held by the authors.

« La ruée vers l'Europe » : la démographie africaine, bouc émissaire du populisme xénophobe et raciste

Yves Charbit^a

Résumé

Après un rappel des fantasmes sur l'immigration depuis les années 1960, ce texte montre que le populisme xénophobe et raciste actuel a répandu, en dépit de son inanité, l'idée d'une chaîne causale implicite ou explicite reliant inéluctablement forte croissance démographique de l'Afrique, pression migratoire et « ruée vers l'Europe ». Cet argumentaire pseudo-scientifique a rendu inaudibles les analyses sérieuses de l'immigration, alors que les faits devraient au contraire contribuer à tout simplement rester dans la réalité. La démographie a donc été purement et simplement instrumentalisée. Il est enfin à craindre que des problèmes tels que le réchauffement climatique donnent lieu dans un proche avenir à de nouvelles manipulations idéologiques utilisant l'argument de la croissance démographique en Afrique sub-saharienne.

INTRODUCTION

Le populisme est entendu ici comme une rhétorique utilisée par les partis d'extrême droite de plusieurs pays d'Europe dans leur stratégie de conquête du pouvoir, comme en Hongrie dans la gestion actuelle du pouvoir. Ce populisme n'a rien à voir avec le populisme, idéologie de défense des opprimés, mieux connu sous la dénomination de « socialisme utopique », qui fleurit au XIX^e siècle lors de la révolution industrielle et qui était solidaire des travailleurs étrangers. On constate cependant l'émergence d'une gauche populiste anti-immigrants : en Allemagne avec Sahra Wagenknecht et *Die Linke*, en France avec les ambiguïtés de *La France insoumise*, au Danemark depuis les succès électoraux du Parti populaire danois. La rhétorique développe une manipulation clairement xénophobe de l'opinion qui instrumentalise les peurs liées à la question de l'immigration économique en provenance d'Afrique, mais aussi à « la crise des réfugiés » fuyant à travers la Méditerranée. Cette xénophobie a souvent des connotations racistes mais pas comme celle des années 1930, avec ses obsessions racialistes relatives aux traits physiques, à l'hérédité, aux déviances sociales ou sexuelles, bien analysées par Ralph Schor (2004). En effet, la censure des propos racistes qui a suivi la Seconde Guerre mondiale a fait son chemin. Par contre, la dimension raciste est bien présente dans la peur de

l'envahissement par des étrangers supposés inassimilables et susceptibles de détruire l'identité européenne, sans compter, et cette fois comme en 1930, les craintes liées à l'emploi, à la criminalité, au voisinage, voire au métissage par mariages.

Une des grandes nouveautés par rapport aux années 1930 est le bouleversement constitué par l'émergence de la dimension démographique mondiale. La crainte du déclin de l'Europe avait certes été ressentie dans l'entre-deux guerres, mais ce n'est qu'une fois passé l'optimisme lié au baby-boom et aux « Trente glorieuses » que la prise de conscience du faible poids démographique de l'Europe au regard des autres continents, a enrichi le terreau xénophobe et du racisme. C'est alors que l'argument de « la ruée vers l'Europe » tente d'établir une puissante chaîne causale qui, implicitement ou explicitement, relie forte croissance démographique de l'Afrique, pression migratoire et ruée vers l'Europe. Je me propose ici de démontrer l'inanité de cet argumentaire et de l'instrumentalisation de la démographie africaine par le populisme.

Deux argumentaires précurseurs du populisme, élaborés dès les années 1970, et fortement développés dans les décennies ultérieures, la théorie du « seuil de tolérance » et celle du « grand remplacement » sont d'abord rappelés. Je présente ensuite les principaux indicateurs démographiques pour

^a Centre Population & Développement (Ceped), Université Paris Descartes, IRD, France.

l'Afrique et d'autres régions, en établissant que la croissance démographique dans les pays d'origine ne se traduit pas automatiquement par des flux migratoires, car bien d'autres facteurs interviennent. La troisième partie illustre l'instrumentalisation politique par les populismes européens de la migration africaine, principalement économique, et des autres flux de réfugiés car l'idéologie

sous-jacente relative aux deux flux est fondamentalement la même. La conclusion porte sur le futur proche : la question du réchauffement climatique va probablement alimenter de nouvelles craintes quant aux conséquences de la démographie africaine.

DES FANTASMES PERSISTANTS

Le seuil de tolérance

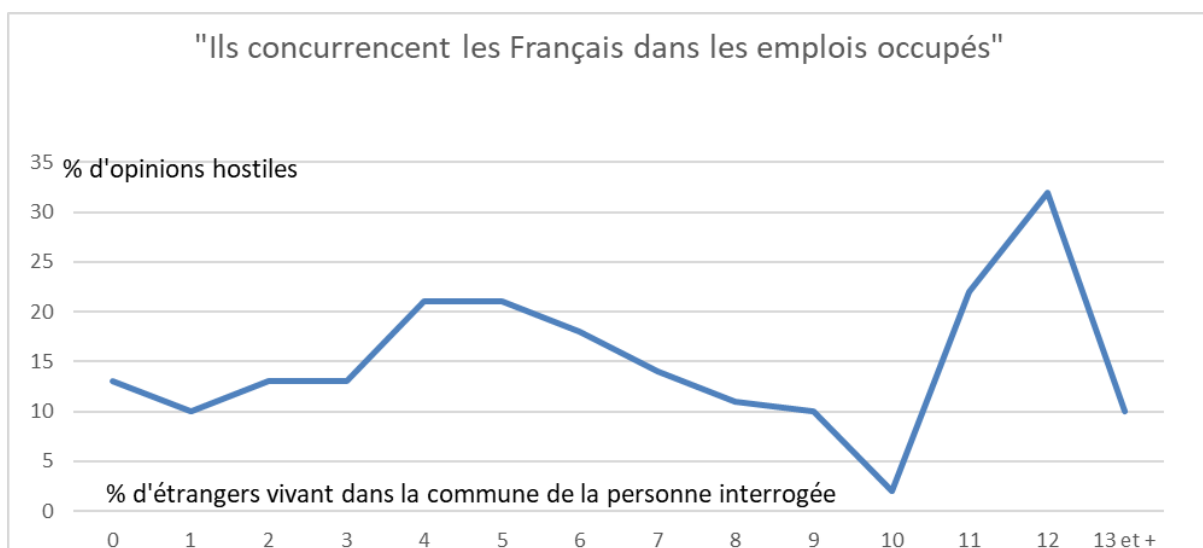
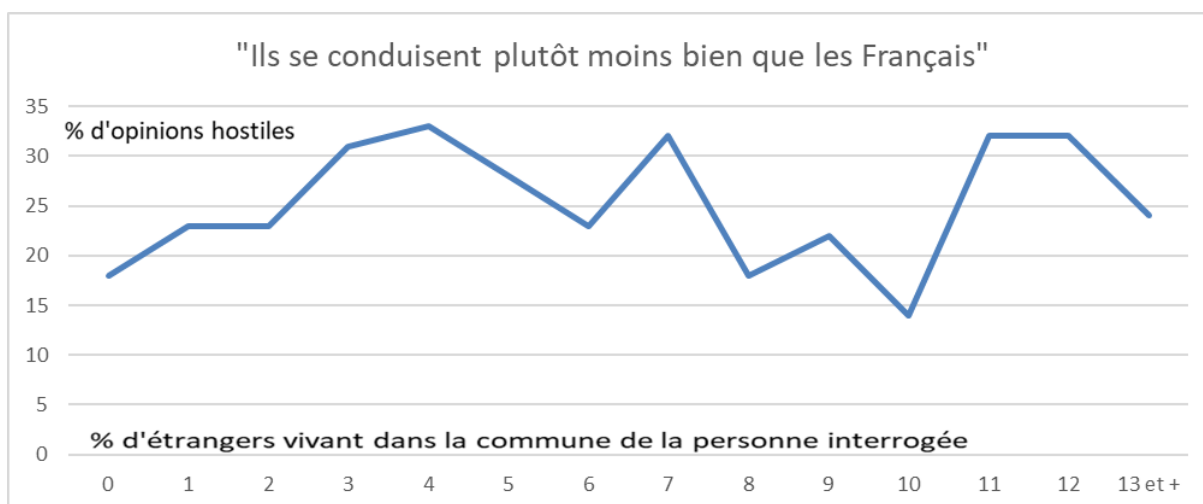
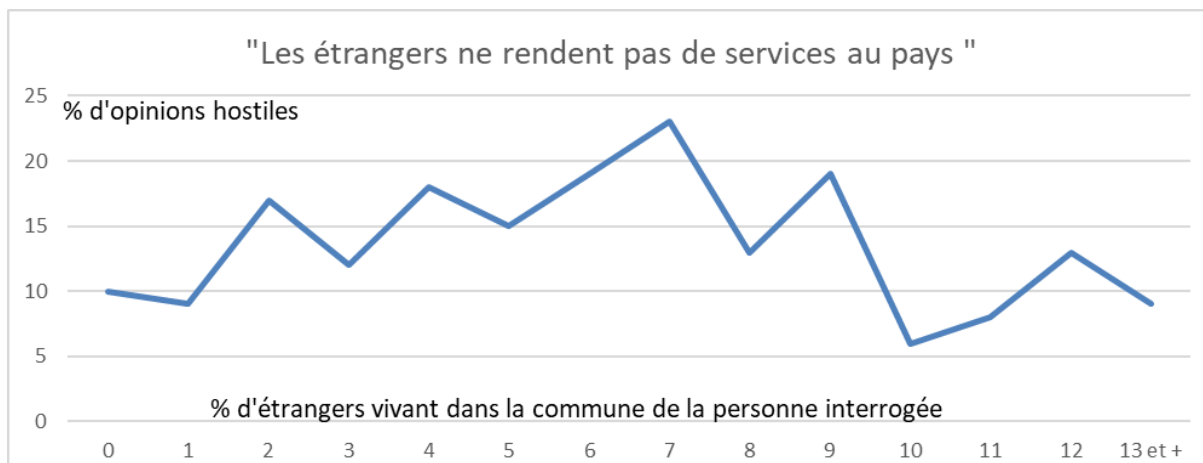
En 1968, un haut fonctionnaire français, alors Directeur de la population et des migrations (DPM) au ministère des Affaires sociales, Michel Massenet, avança la « théorie du seuil de tolérance » selon laquelle des réactions racistes étaient inévitables lorsqu'un certain pourcentage d'étrangers était dépassé dans les cages d'escalier des immeubles, dans les classes des écoles, les quartiers des villes. Il suggéra à l'Institut national d'études démographiques, dont la DPM avait la tutelle, de tester les attitudes et les opinions de la population française à l'égard des étrangers avec en particulier pour objectif de vérifier les seuils de tolérance. Deux enquêtes furent réalisées, l'une en 1971 (Girard 1971), l'autre en 1974 (Girard *et al.* 1974). L'une et l'autre révélèrent un vaste éventail d'attitudes et d'opinions favorables ou hostiles à la présence des étrangers. Au cours des années 1960, des travaux universitaires sur le racisme avaient certes révélé les comportements discriminatoires dans l'accès au logement, à l'emploi, dans les lieux publics en France et en Angleterre (Guillaumin 1972 ; Maucorps, Memmi et Held 1967 ; Rose et Deakin 1969 ; Rex et Moore 1967), mais l'idée de mesurer les opinions et les attitudes de rejet ou au minimum de méfiance, qu'elles fussent xénophobes à l'égard des étrangers, antisémites à l'encontre des Juifs, racistes envers les Noirs ou, surtout, envers les Maghrébins dans le contexte de l'époque, fut reprise par des instituts de sondage privés dans de nombreuses enquêtes ultérieures, sans faire nécessairement référence explicite au

seuil de tolérance.

Si la discrimination était avérée, s'expliquait-elle par le dépassement du seuil de tolérance ? La comparaison des résultats des deux enquêtes nationales représentatives de l'Ined montre que la simple introduction en 1974 d'une question filtre « Pensez-vous qu'il existe un nombre d'élèves étrangers à partir duquel la classe est gênée ou retardée ? » révélait que 2 % des personnes interrogées ne croyaient pas à l'existence d'un tel nombre. Et à la question suivante, 42 % ne cherchaient pas à faire changer d'école leur enfant (Girard *et al.* 1974). En outre, des réponses qualitatives spontanées furent données : « cela dépend du niveau des enfants étrangers, de celui de la classe ». Une analyse approfondie des données de la seconde enquête de l'Ined de 1974 démontra que cette soi-disant théorie ne résistait pas à une très simple vérification empirique (graphiques 1) : aucun des 12 indicateurs retenus ne permettait d'établir une corrélation entre les opinions hostiles aux étrangers dans une commune donnée et la proportion d'étrangers qui y résidaient (Charbit et Lamy 1975).

Enfin, une étude portant sur 12 écoles de Marseille certaines situées dans des quartiers résidentiels, d'autres regroupant des enfants des classes moyennes, d'autres enfin proches des HLM et de cités de transit, ne révéla aucune corrélation entre retard scolaire et milieu socioéconomique. Elle montra aussi et surtout que dans le même quartier défavorisé les résultats scolaires étaient meilleurs là où la scolarisation était précoce, la fréquentation régulière et les maîtres qualifiés (Lesme 1977).

Graphique 1. Opinions hostiles à l'égard des étrangers selon le % d'étrangers dénombrés dans la commune de la personne interrogée.





Source : données tirées de Girard et al. (1974).

Note : les % d'étrangers sur l'axe des abscisses sont ceux dénombrés lors du recensement de 1974.

Le problème éthique posé est de taille. En se pré-tendant théorie scientifique, le « seuil de tolérance » conduit à légitimer le racisme, car dès lors que le seuil est dépassé les réactions hostiles sont considérées « normales », et de manière plus perverse elles ne relèvent plus du racisme si ce seuil n'est pas atteint (alors que c'est pourtant la même opinion qui est exprimée). Plus grave, le seuil de tolérance, qui relève typiquement de la biologisation des sciences sociales, dédouanait les administrations et les élus locaux, en faisant endosser à l'opinion publique la responsabilité du rejet raciste (Charbit et Lamy 1975 ; voir aussi Debono 2016).

Du Camp des Saints au Grand remplacement : Jean Raspail, Renaud Camus et Alfred Sauvy

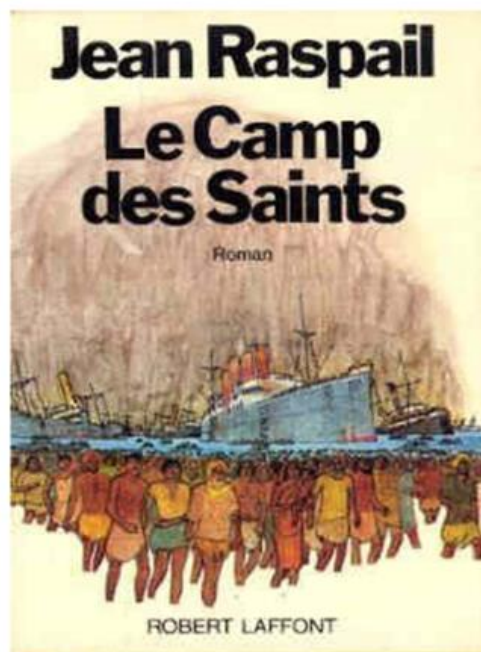
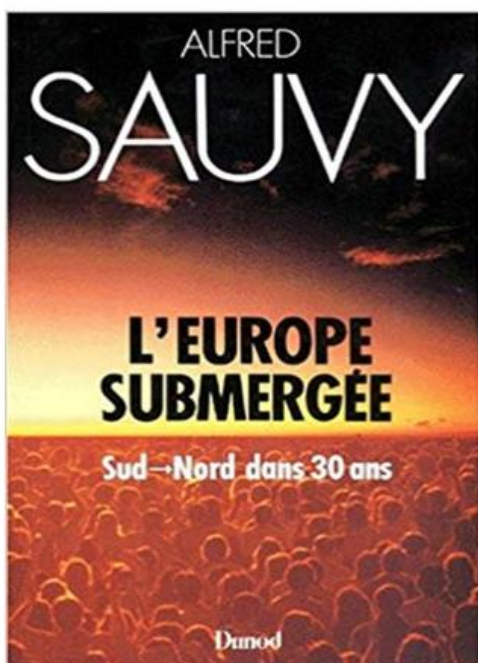
Sans remonter jusqu'aux années 1930, période de xénophobie aigüe à connotation nettement raciste (Schor, 2004), Jean Raspail publia en 1973 *Le Camp des Saints* dans la mouvance d'une extrême-droite en quête de respectabilité avec le Club de l'horloge. Ce fut le premier traitement allégorique de la peur de l'invasion. Mais outre les romanciers, des scientifiques, dont en 1987 Alfred Sauvy, jadis plus inspiré, contribuèrent à alimenter cette crainte avec un surprenant argument : des zones de « basse pression démographique » (L'Europe avec sa fécondité déclinante) attirent inéluctablement des flux migratoires en provenance de zones de

« haute pression démographique » (Sauvy 1987 : 77, 191, 195, 270). Cependant, en 1986, Sauvy excluait que l'Afrique noire se déverserait sur l'Europe (1987 : 75) convaincu que l'envahissement des « Africains du nord » se poursuivrait dans le futur. Sauvy utilisait la métaphore du débordement : « bientôt le contraste entre un jeune Sud débordant de vitalité et une Europe vieillissante sera insupportable. Inéluctablement alors, le Sud débordera vers le Nord, tandis que l'Europe, ce 'petit cap de l'Asie', déclinera peu à peu » (texte promotionnel au verso de la couverture ; voir aussi 270).

L'objection est immédiate : si vraiment la pression démographique était un facteur explicatif en soi, pourquoi n'a-t-on pas assisté d'ores et déjà à cette « invasion », alors qu'elle s'est produite avec les dizaines de millions d'Européens qui ont émigré aux XIX^e et XX^e siècles vers le Nouveau monde, contribuant massivement à son peuplement ? La réponse est évidente : la libre circulation était largement encouragée jadis, surtout vers les États-Unis jusqu'à l'instauration des quotas en 1924 (loi Johnson-Reed). De même, il est plus facile aujourd'hui pour un sub-Saharien de se déplacer au sein de la CDEAO, espace de libre circulation, que de franchir les frontières de l'espace Schengen. La pression démographique ne se traduit donc pas automatiquement par un déversement migratoire du « trop-plein » et les contraintes d'ordre politiques sont plus efficaces que les dynamiques démographiques prétendument incontrôlables.

En 2010, un écrivain d'extrême droite, Renaud Camus, lance la théorie du « Grand remplacement » (Camus 2011). Du fait des différences de fécondité et de l'immigration la population française de souche européenne sera remplacée en

quelques décennies par des Maghrébins et des sub-Sahariens. Cette évolution, selon la vision complotiste de l'auteur, est voulue par les gouvernements français successifs « remplacistes » et par le Parlement européen.



La ruée vers l'Europe et la démographie africaine

La controverse

En 2018, parut *La ruée vers l'Europe*, un ouvrage d'un ancien journaliste, actuellement professeur invité à Duke University, Stephen Smith¹. Le livre reçut plusieurs prix en France (prix Brienne de la géopolitique, de la *Revue des Deux Mondes* et de l'Académie française). Très souvent interviewé par les médias, Stephen Smith se veut objectif et factuel. Au journaliste de TV5 (23 février 2018) qui souligne le caractère provocateur du titre, il répond que ce n'est qu'un « clin d'œil à la ruée vers l'Afrique des Européens » (comprendre : lors de la grande époque des impérialismes coloniaux) mais, précise-t-il aussitôt, « ce n'est pas l'invasion, pas le péril noir ». Une lecture attentive du livre révèle une réelle connaissance de l'Afrique, en particulier

du Nigeria et du Rwanda, où il a travaillé et qui ont fourni la matière de ses autres livres. Hostile à la théorie du grand remplacement, car être « pour ou contre l'immigration n'a aucun sens », il affirme éviter tout manichéisme, mais il soutient que l'Europe vieillissante ne peut ignorer le voisinage d'une Afrique jeune et en forte croissance démographique. Tout ceci semble très raisonnable.

Pourtant, tout récemment (depuis septembre 2018) une polémique s'est développée sur deux plans, démographique et idéologique, par articles de presse interposés. Ce qui a fait polémique est sa prédiction : « La jeune Afrique va se ruer sur le Vieux Continent, cela est inscrit dans l'ordre des choses » (Smith 2018 : 15) et la projection démographique qu'il calcule : en 2050 l'Europe compterait 150 à 200 millions d'Afro-Européens. Soit 25 % de sa population. Ces affirmations ont été vigoureusement réfutées par François Héran (2018) et Julien Brachet (2018). Au mieux les sub-

¹ Il collabora à Reuters et RFI, entra à *Libération* en 1986, où il dirigea le service Afrique. En 2000, il prit la direction

du département « Afrique » du journal *Le Monde* avant de devenir en 2002 chef adjoint du service « Étranger ».

Sahariens passeraient de 1 à 3 ou 4 % en 2050. Brachet cite, comme Héran, l'étude du Fond Monétaire International (González-García *et al.* 2016) : en 2050 le FMI estime que 34 millions de migrants originaires d'Afrique subsaharienne résiderait dans l'ensemble des 36 pays de l'OCDE, dont 26 en Europe. Et selon les Nations unies (UNDSEA 2017) en 2050 le solde net en Europe sera de 32 millions d'étrangers (tous pays d'origine).

Au plan idéologique, en dépit de l'accueil favorable des médias, les critiques sont plutôt venues du milieu de la recherche. Brachet (2018) et Héran (2018) ont dénoncé le caractère raciste des thèses du livre, suscitant un revirement complet rapide, du *Monde* notamment, d'abord louangeur, puis fortement critique (on comparera les deux articles de Marilyn Baumard, quelques lignes rapides le 16 août 2018, puis un article approfondi le 12 septembre 2018, qui cite beaucoup Héran. Du coup, Smith s'est défendu d'être « le fourrier de l'extrême droite » (*Libération*, 2 octobre 2018) et les réseaux d'opinion de droite sont montés en ligne pour le défendre en dénonçant l'idéologie dominante de gauche (Eugénie Bastié, *Le Figaro*, 22-23 décembre 2018). S'il est vrai qu'un auteur ne peut être tenu pour responsable des interprétations abusives de ses écrits, force est de constater que les assurances données par Smith sur sa volonté d'être objectif suscitent un réel malaise au regard des ambiguïtés de sa pensée et de la médiocrité des solutions préconisées en fin d'ouvrage, qui refusent l'action immédiate en faveur du développement.

Faiblesses et contradictions logiques chez Stephen Smith

Nous développerons ici une critique différente de celles de Héran et Brachet, qui porte sur les contradictions internes de son argumentaire² et plus précisément sur son objectif, qui est de prouver la chaîne causale que précisément nous contestons :

² Signalons par ailleurs deux erreurs ponctuelles : Smith confond fertilité et fécondité ; par ailleurs, et contrairement à ce qu'il affirme, l'allégorie du banquet ne figure pas dans l'édition de 1798 de *l'Essai* de Malthus mais dans celle de 1803 et elle a été supprimée dans les éditions suivantes (Smith 2018 : 53, 76).

« Je cherche à évaluer l'importance du réservoir migratoire que constitue l'Afrique et, dans la mesure où il est possible de le prédire, de quelle magnitude seront les flux susceptibles de se diriger vers l'Europe et à quelle échéance » (Smith 2018 : 13). Pourquoi et comment ce « réservoir » va-t-il générer des « flux » ? Dans l'interview précitée, il refuse d'aller au-delà de 2050 car l'horizon 2100 de certaines projections est trop lointain et donc incertain, alors que les Africains aujourd'hui (en 2019) auront fait une bonne partie de leurs enfants en 2050 et que le calcul est beaucoup moins incertain car on ne peut envisager une baisse rapide de la fécondité : il est irréaliste de croire que la contraception va se diffuser rapidement, au vu des décennies d'échecs dans les programmes de planification familiale et ceci dans la grande majorité des pays d'Afrique sub-saharienne³. Sur ce point Smith se situe dans la droite ligne des jugements exprimés par la plupart des démographes spécialistes de l'Afrique, qui considèrent que l'Afrique comptera certainement 2 milliards d'habitants en 2050.

1. L'émergence des classes moyennes

Smith soutient d'abord que l'émergence d'une classe moyenne va être la cause de flux que jusqu'alors la pauvreté ne permettait pas de déclencher (p. 17 ; 124-127). Il est vrai que contrairement à une idée reçue les plus pauvres n'émigrent pas, faute de capital financier et social. Mais Smith avance une deuxième thèse : « la pauvreté persistante, les luttes politiques et les conflits armés en Afrique, les enjeux économiques, la montée des extrémismes religieux, les défis sanitaires, éducationnels et environnementaux » et la 'ruée vers l'Europe', tout cela s'inscrit dans la matrice qu'est l'exceptionnelle jeunesse de l'Afrique » (p. 33 ; voir aussi 45 ; 132 à propos de la Sierra-Leone ; 133-134 sur le sud-Soudan). Il consacre plusieurs pages à la « naissance de la jeunesse » en s'appuyant sur Cincotta, Engelman et Anastasion

³ Guengant (2017 : 19-20) identifie cinq pays où la transition est achevée : Maurice, Seychelles, Cap-Vert, Afrique du Sud, Botswana (soit 6% de la population de l'Afrique) et quatre autres où la transition est en cours : Lesotho, Djibouti, Swaziland, Namibie (0,7% de l'Afrique). Enfin, on compte entre 4 et 5 enfants par femme soit le tout début de la transition dans vingt autres (31% du continent).

(2003 : 79-98). Parler de « matrice » implique que tous les facteurs évoqués ne sont des causes efficaces de la migration que s'ils sont médiatisés par la jeunesse de la population. Du coup est-ce l'émergence de classes moyennes et la sortie de la pauvreté, donc indépendamment de la sous-population particulière des jeunes adultes, ou la jeunesse de la population qui, en soi, va déclencher les flux migratoires ? En d'autres termes le facteur structurel décisif est-il d'ordre économique ou démographique ?

2. Des conflits imbriqués

Ensuite, le manque de cohérence logique se retrouve plus loin. Smith conclut à propos de la nouvelle du Nigérian Akpan *Luxurious Hearses* que le conflit jeunes-vieux n'est qu'un parmi d'autres (nord-sud, femmes-hommes, pauvres-riches, civils-militaires, gouvernants-gouvernés, chrétiens-musulmans (p. 127-129), ce qui revient à abandonner le caractère englobant de la matrice de la jeunesse. Sentant la contradiction, il écrit qu'en Afrique être jeune « est le plus grand dénominateur commun » (p. 134). Mais ceci n'est pas un argument logique. Comme il y a 50% de jeunes de moins de 20 ans en Afrique, il est évident que statistiquement ils ont toutes les chances d'être pris dans les conflits de tous ordres qu'il a énumérés en p. 127-129 sans que les jeunes en soient nécessairement la cible. Prenons le cas des violences physiques survenant lors des migrations forcées : les viols s'exercent indistinctement sur les femmes adultes et les jeunes filles des mêmes familles.

3. L'essentialisation de la jeunesse

En dépit de ces contradictions logiques, le livre s'achève sur le caractère inéluctable de la ruée vers l'Europe d'une immigration africaine jeune. Nous sommes au cœur même de la position de Smith : ce sont bien les caractéristiques de la démographie africaine, ce réservoir jeune et fécond, qui vont alimenter cette ruée. Cette polémique, qui ne va probablement pas s'éteindre, a le mérite de renvoyer une fois de plus à un problème de fond : un comportement démographique, ici la mobilité, a-t-il une quelconque portée explicative, s'il est analysé indépendamment de son contexte ? Prenons

l'exemple d'une autre variable, le mariage. Il tombe sous le sens qu'aucun individu ne peut, par sa pure volonté, surmonter les contraintes sociologiques, culturelles et économiques et obtenir l'épouse de son choix. De même, le jeune Africain qui aspire à migrer va se heurter à un ensemble d'obstacles, familiaux pour la migration interne en Afrique, politiques et économiques pour atteindre l'Europe. Le « réservoir » est une condition nécessaire mais nullement suffisante.

Cette question de la jeunesse comme facteur potentiel de crise migratoire réactive la vieille croyance, déjà exprimée au XIX^e siècle (Charbit 2009), de la dangerosité de la jeunesse, « malédiction plutôt que bénédiction » (Rustad, Østby et Urdal 2017 : 483). En effet, les peurs actuelles s'alimentent de faits propres à frapper les esprits : le recrutement par les organisations terroristes, les images des enfants soldats. Mais d'une part, le grossissement médiatique est patent : au regard de leur nombre dans les populations africaines, bien peu de jeunes ont sombré dans la violence. Rustad, Østby et Urdal (2017 : 483, 488) ont récemment tenté de vérifier cette idée reçue, en dépit du peu de travaux disponibles. Comme on pouvait s'y attendre, les preuves empiriques sont contradictoires ce qui conduit à suspecter un problème épistémologique classique en sciences humaines : en essentialisant la jeunesse, on en fait une catégorie hors-sol qui ne peut pas être un facteur causal général.

Et surtout le déterminisme est fondamentalement social et économique mais pas démographique : le faible niveau d'instruction, le chômage, la pauvreté, les inégalités aggravées par la corruption, l'urbanisation anarchique et une ségrégation socio-spatiale rigoureuse créent inévitablement de la violence ou du désespoir dans toutes les générations. Et pourtant Smith, en dépit de sa connaissance de l'Afrique, use et abuse de l'argument que la jeunesse de la population africaine est en soi explicative.

Conclusion

Finalement, les arguments, anciens (remplacement lié à une basse pression démographique et présence étrangère trop marquée) ou nouveaux (la jeunesse de la population Africaine) relèvent d'une

même pseudo-logique scientifique qui nie la complexité sociologique, économique, politique. Ces raisonnements simplistes s'abritent derrière une hypothétique conséquence déduite du nombre d'étrangers et de lui seul, ou d'une soi-disant loi physique (« la nature a horreur du vide »), ou d'une évidence qui n'a rien d'évident (le trop-plein de jeunes africains). Dans tous les cas, les conséquences ne sont jamais aussi évidentes que le prétendent les auteurs de ces essais

En un mot, les problèmes sociétaux, le racisme et la xénophobie, s'expliqueraient par les flux migratoires et la démographie est purement et simplement instrumentalisée. Au regard de ces problèmes d'ordre idéologique et éthiques, et afin de mettre en évidence l'absence de relation causale directe entre croissance démographique et émigration, il convient d'élargir la perspective à d'autres zones géographiques d'émigration que l'Afrique.

LA SITUATION ACTUELLE : L'UNION EUROPÉENNE ET LES PAYS DU PARTENARIAT DE COTONOU

En tant qu'acteur international majeur, l'Union européenne a signé les Accords de partenariat de Cotonou (ci-après ACP), avec 77 pays en développement, dont 14 dans la région du Pacifique, 16 dans les Caraïbes et 37 en Afrique. Selon l'article 13 des ACP, « les stratégies visant à réduire la pauvreté, à améliorer les conditions de vie et de travail, à créer des emplois et à développer la formation contribuent à long terme à la normalisation des flux migratoires ». Cette relation de cause à effet s'est révélée irréaliste, les flux migratoires n'ayant pas diminué là où le développement avait eu lieu. Dans la perspective du renouvellement en 2020 des accords de partenariat de Cotonou, l'UE a organisé en 2015 une vaste consultation publique : « Le futur partenariat constitue-t-il le bon cadre pour résoudre les problèmes de migration ? Si tel est le cas, le partenariat est-il plus apte à traiter certaines questions migratoires spécifiques, tandis que d'autres peuvent être traités plus efficacement dans d'autres cadres (bilatéraux ou régionaux) ? » Ce qui suit est tiré du rapport du groupe d'experts que j'ai présidé (DEVCO 2015). La comparaison des dynamiques démographiques, en particulier des migrations vers l'UE des trois groupes de pays (États du Pacifique, des Caraïbes et d'Afrique), est éclairante. On

verra que les différences entre les régimes démographiques et les données macro-économiques fondamentales n'impliquent pas pour autant des flux migratoires plus forts en Afrique.

Les dynamiques démographiques

La démographie quasi statique de la population de l'UE (taux de croissance démographique annuel de 0,1%) contraste de manière frappante avec le dynamisme des pays africains ACP, tandis que la croissance des deux autres groupes est plus lente (tableau 1). En ce qui concerne le PNB par habitant, l'écart entre l'Union européenne et les pays de l'Afrique et du Pacifique couverts par le CPA est assez grand, bien que plus étroit dans le cas des États des Caraïbes. Une simple comparaison de ces deux indicateurs (population totale et PNB par habitant) suggère que les opportunités actuelles d'emploi et de revenu dans l'UE, qui souffre de pénuries de main-d'œuvre, constituent un facteur d'attractivité pour les migrants potentiels des pays de l'ACP, notamment ceux d'Afrique et du Pacifique, sans même mentionner d'autres facteurs, notamment la santé et l'éducation.

Tableau 1. Population et PNB par tête en 2016

Région	Population (milliers)	Taux de croissance annuel moyen (%)	PNB par tête (US\$)
UE	506 859	0,1	34 131
Afrique	89 1782	2,5	3 505
Caraïbe	28 403	1,3	12 218
Pacifique	10 370	1,1	4 673

Source : nos calculs d'après les données du PRB, 2017

Tableau 2. Indicateurs démographiques en 2016

Région	Population (1)	Taux de croissance	≥ 15 ans (%)	<65 ans (%)	Nombre d'enfants	Espérance de vie (an-nées)	Taux de soutien (3)
UE	x 0,99	0,04	15,8	17,3	1,53	79,2	4
Caraïbe	x 1,2	1,0	26,8	7,0	2,20	72,1	9
Afrique	x 2,14	2,5	41,4	3,4	4,84	58,1	9
Pacifique	x 1,45	0,02	35,6	4,1	3,86	68,0	6

(1) Évolution entre 2014 et 2050. (2) Taux de croissance annuel moyen sur la période 2014-205. (3) Nombre d'actifs pour une personne âgée.

Source : nos calculs d'après les données du PRB, 2017

Tableau 3. Proportions de migrants selon la destination

Source	Direction des migrations (% du stock total de migrants)			
	Sud-Sud	Nord-Sud	Nord-Nord	Sud-Nord
Banque mondiale	42	4	16	39
PNUD	45	4	14	37

Source : Bakewell (2009 : 6, tableau 4) cité par Petit (2012).

Tableau 4. Soldes migratoires en 2016 (UE et Pays ACP)

Région	Solde migratoire en % de la population totale
EU	+0,53
Caraïbe	-1,80
Afrique	-0,66
Pacifique	-7,3

Source : nos calculs d'après les données du PRB (2017)

Le tableau 2 compare d'autres indicateurs démographiques fondamentaux.⁴ Cela donne également une idée des perspectives d'avenir (2050). La croissance sera encore plus lente dans l'UE qu'aujourd'hui (0,04% contre 0,1% en 2015). L'UE affiche les caractéristiques démographiques des pays développés : population âgée, fécondité faible, espérance de vie élevée et lourde charge pour la population active : 4 adultes seulement sont disponibles pour subvenir aux besoins d'une personne âgée, contre 9 adultes en Afrique et dans la Caraïbe. En raison de sa fécondité plus élevée, la population africaine est la plus jeune (41,4% de moins de 15 ans) et la mortalité infantile et de la pauvreté étant élevées, l'espérance de vie est inférieure à celle des deux autres groupes de pays de l'APC (58 contre 68 et 72 ans).

Rappelons d'abord que les migrations mondiales sud-sud sont aussi fréquentes, sinon plus, que les migrations sud-nord (tableau 3).

Même si ces données ne prennent en compte que les migrants officiels, il est difficile de croire, comme les migratophobes soutiennent sans aucune preuve, que ce n'est que la petite partie visible de l'iceberg et que les migrants clandestins sont bien plus nombreux. Le poids statistique des migrants Sud-Sud varie entre 42% et 45% de l'ensemble du stock de migrants selon la source retenue. Des chiffres plus récents sont disponibles pour 2016. Selon la Banque mondiale, le volume de la migration Sud-Sud représente 38% du stock total de migrants, soit plus que la migration Sud-Nord (Banque mondiale 2016). Les Nations unies tablent actuellement sur un apport net (solde des entrées moins les sorties), donc un flux migratoire net cumulé de 32 millions de migrants entre 2015 et 2050, toutes nationalités extra-européennes confondues (UNDESA 2017 : 16). Ce chiffre est bien inférieur aux 150 à 200 millions prédits par Smith.

Quant aux mouvements migratoires annuels sur la période récente (2010-2015), les flux nets vers l'ensemble des pays à hauts revenus (et donc pas

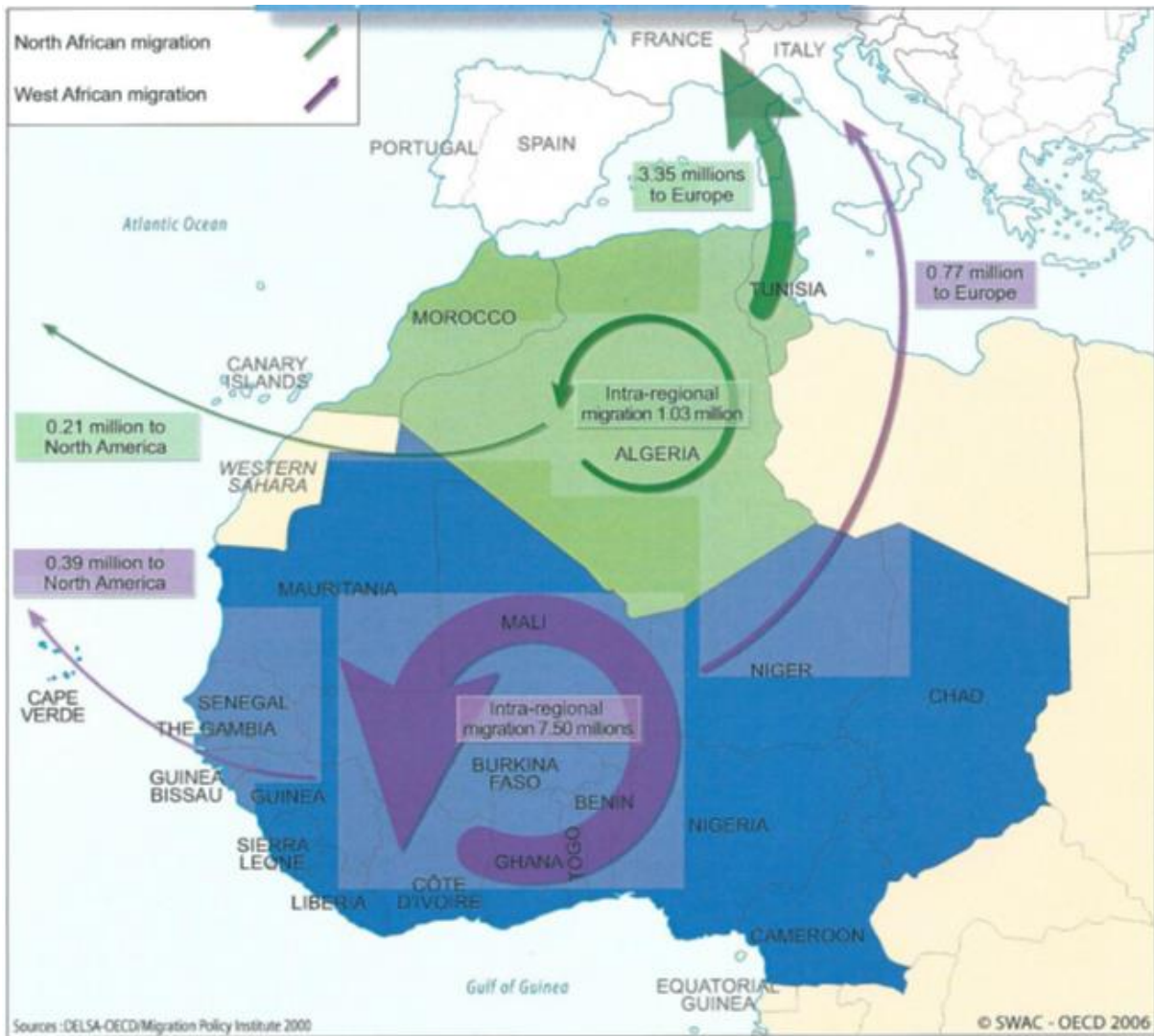
seulement l'Europe) ont été de 3,2 millions par an entre 2010 et 2015. Mais parmi les pays le plus riches, ceux qui ont reçu un flux net de plus de 100 000 migrants par an, on trouve seulement deux pays européens, l'Allemagne et le Royaume Uni, les autres sont les USA (1er rang), l'Arabie saoudite (3ème) le Canada (4ème), l'Australie (5ème), Oman (6ème), le Koweït (7ème) et le Qatar (8ème). Et parmi les pays de la catégorie à revenus supérieurs-moyens figurent (hors ceux qui ont reçu des réfugiés) la Russie, l'Afrique du Sud et la Malaisie. Toutes ces données conduisent à relativiser l'idée que l'eldorado européen, qui offre non seulement emplois et protection sociale, mais aussi liberté d'opinion et absence de conflits est le lieu où convergent les flux migratoires.

Pour ce qui concerne les réfugiés, il faut au minimum rappeler que leur flux, associé dans l'imaginaire xénophobe à celui des migrants « fuyant la misère » n'a que très marginalement concerné l'Europe. Le cas des syriens est parlant : 4,2 millions de réfugiés entre 2010 et 2015, dont 1,6 en Turquie, 1,25 au Liban et 975 000 en Jordanie.

C'est pourquoi les médias, focalisés sur les crises soudanaise et libyenne et ignorant la réalité des chiffres, donnent à penser que les flux d'Afrique vers l'Europe sont très élevés. Les données relatives aux 77 États associés à l'UE dans le cadre des accords ACP sont éclairantes. Les soldes migratoires nets (tableau 4) en Afrique (-0,66 %) sont deux fois et demie plus faibles que ceux observés dans la Caraïbe (-1,80 %) et dix fois plus que dans les États du Pacifique (-7,3 %). L'explication est simple : ces îles sont souvent peu peuplées et de petite taille, surtout dans le Pacifique : Nauru (10 560 habitants, solde négatif de -9%) ; Palau (18 000 et -19%) ; Îles Marshall (55 000 et -17%) ; Fédération des États de Micronésie (97 000 et -19%). Comme leurs ressources économiques sont limitées, l'émigration est le seul moyen d'échapper à la pauvreté et de fait elles ont une longue tradition d'émigration.

⁴ Une masse de données sont disponibles sur le site des Nations unies, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. Flahaux et de Haas (2016) développent de bonnes analyses.

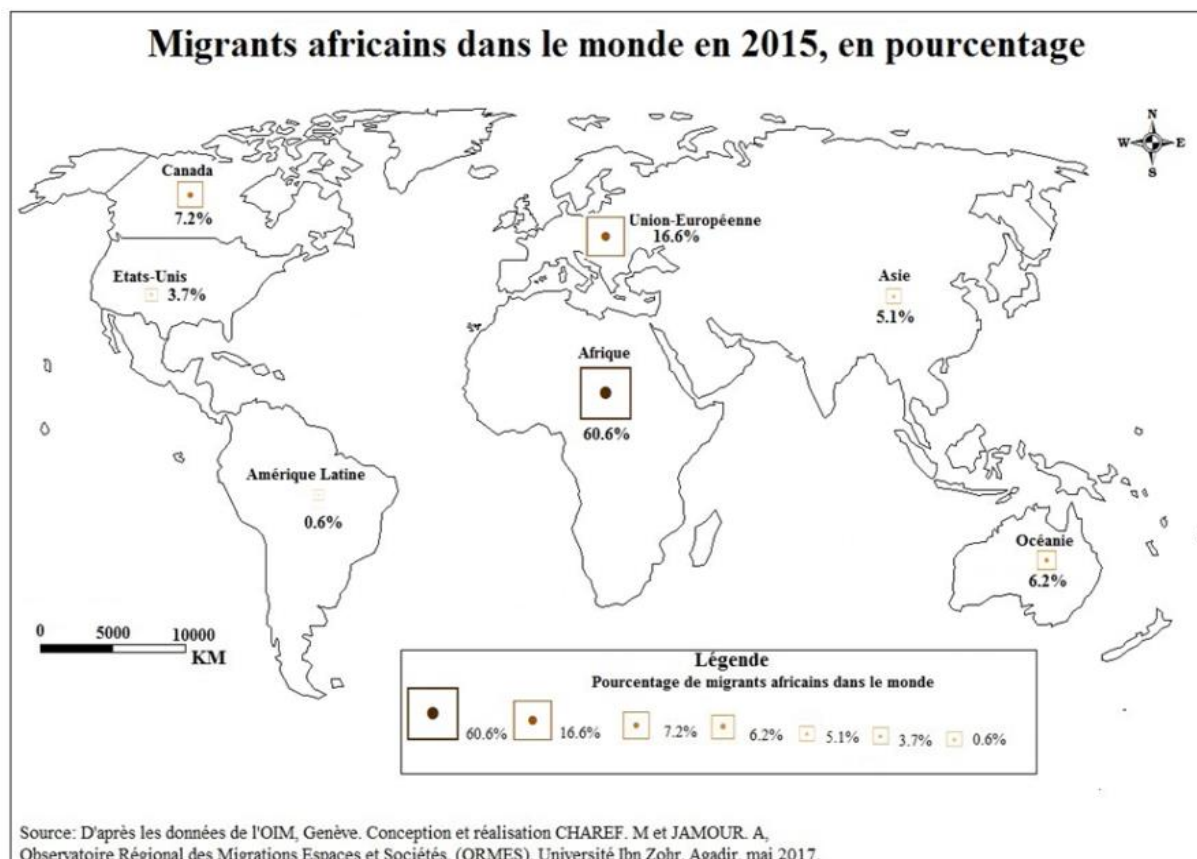
Carte 1. Destination des migrants africains (stocks en 2006)



D'autres données démontrent que la réalité va à l'encontre des croyances et craintes actuelles quant à la submersion de l'UE par les Africains (Flahaux et de Haas 2016). Premièrement, en 2000, moins de 1 personne sur 100 nées en Afrique subsaharienne et de moins de 25 ans vivaient dans l'un des pays de l'OCDE, 3 fois moins que celles nées en Afrique du Nord et 13 fois moins que celles nées en Amérique latine (Beauchemin et Lessault 2009). D'autres pays d'Afrique de l'Ouest accueillent 7,5 millions de migrants, soit 3% de la population totale de l'Afrique de l'Ouest, contre 0,5% de celle de l'UE (Robin 2013). Une explication majeure réside dans la liberté totale de

circulation entre les États membres de la CDEAO, qui permet une mobilité internationale beaucoup plus grande que vers la zone Schengen, les États-Unis ou le Canada. Les données sur les migrations en Afrique de l'ouest montrent qu'elles sont bien plus considérables que celles vers l'UE et l'Amérique du Nord réunies : 7,5 millions contre 1 million en 2006 (carte 1). La seconde carte regroupe l'ensemble des migrations africaines en 2015. Celles vers l'Europe restent bien inférieures aux migrations intracontinentales (16,6% contre 60,6%).

Carte 2. Répartition des migrants africains dans le monde en 2015



Source : Charef et Jamour (carte non publiée, gracieusement communiquée par les auteurs)

Deuxièmement, un sondage Gallup World 2010-2015 analysé par le Centre d'analyse des données de migration du réseau mondial de l'OIM a révélé que si « un grand nombre de personnes à travers le monde expriment un désir général de migrer (710 millions), beaucoup moins déclarent planifier ou se préparent à migrer dans les 12 prochains mois (OIM GMDAC 2018 : 51). Moins de 10% des personnes souhaitant émigrer déclarent avoir l'intention de déménager au cours des 12 prochains mois (66 millions d'adultes) et seulement 23 millions d'adultes déclarent avoir pris des mesures spécifiques pour réaliser leurs projets, par exemple demande de visa, économiser de l'argent pour le voyage ou apprendre la langue de la destination

souhaitée ». En outre, pour évaluer leur ampleur du point de vue des pays de départ, les chiffres doivent être pondérés par la population totale. Les pourcentages les plus élevés sont enregistrés au Togo où 13,1% des adultes « envisagent de migrer » mais 1,9% seulement se préparent réellement à partir, suivis du Libéria, des Comores, de la Guinée, de la Sierra Leone et de l'Albanie. On ne peut pourtant pas en déduire que c'est en Afrique sub-saharienne que la propension à migrer est la plus forte car l'échantillon (1 000 personnes par pays) ne prend pas en compte, par exemple, les petites îles du Pacifique. Tels sont les faits démographiques. Que devient la réalité dans les argumentaires populistes ?

L'IMMIGRATION, UNE AUBAINE POUR LE POPULISME HIER COMME AUJOURD'HUI

Un constat s'impose : l'idéologie sous-jacente à cette peur du nombre, surtout s'il s'agit de migrants noirs et de non-chrétiens, cherche à instrumentaliser l'argument de la démographie « explosive » des pays d'origine. En France, l'Ordonnance de novembre 1945 avait un double objectif : faire venir des étrangers pour contribuer à redresser la natalité et recruter d'urgence la main-d'œuvre nécessaire à la reconstruction. Les avantages économiques et démographiques de l'immigration étaient alors largement reconnus mais l'extrême droite, profitant de la montée du chômage à partir de la crise pétrolière de 1974, martela que « 3 millions d'étrangers = 3 millions de chômeurs ». Elle développa tout un argumentaire sur le parasitisme (les abus en matière de sécurité sociale, par exemple) et surtout revendiqua la « Préférence nationale » : s'il y avait 3 millions d'immigrés en France, c'était à cause de la forte fécondité des migrants, moteur d'une démographie « galopante » en Afrique sub-saharienne, et à l'époque au Maghreb et en Turquie. Avec la baisse de la fécondité au Maghreb et en Turquie, l'Afrique sub-saharienne devenait la région du monde où le « problème démographique » restait posé de manière aigue, puisque partout ailleurs en Asie, en Amérique latine, au Proche et au Moyen Orient, la fécondité avait baissé et la croissance démographique s'était ralentie. L'Afrique sub-saharienne était ainsi devenue un bouc émissaire idéal. Cependant, la croissance démographique, comme facteur direct des flux migratoires potentiels réels, ne peut être invoquée car la cause réelle est le chômage des jeunes. De même, le populisme mélange migrants économiques et réfugiés pour justifier l'argumentaire d'une « ruée vers l'Europe » et instrumentalise la fuite des populations face aux conflits politiques meurtriers au Moyen Orient et en Afrique. Mais s'agit-il d'un problème *démographique* à proprement parler ?

Actuellement, à travers l'Europe, la vague populiste rend inaudible les analyses sérieuses de l'immigration et on saisit mieux la manipulation qui consiste à affirmer une relation de cause à effet entre croissance démographique et migrations vers le Nord dans tous les cas où précisément le populisme dénonce des groupes de migrants issus de pays à *faible* fécondité. Un exemple suffira. Lors

du référendum de 2016, on a enregistré un vote pro-Brexit à 57% dans l'East Anglia, où la main-d'œuvre étrangère ukrainienne et polonaise est essentielle au fonctionnement de l'économie dans cette région rurale. Or, la fécondité dans ces deux pays est en-dessous du seuil de remplacement (1,5 et 1,4 enfants par femme). De manière plus générale, les besoins en main-d'œuvre agricole, industrielle et tertiaire (économie du care) vont s'accroître avec le vieillissement et la baisse de la fécondité en Europe. Quant à l'Espagne, qui avait en 2015 régularisé 630 000 clandestins, sans pour autant sombrer dans le populisme, l'entrée au Parlement andalous le 2 décembre 2018 de Vox, le parti d'extrême-droite, risque de faire basculer à droite la région que la gauche gouverne depuis 36 ans. Vox demande la construction de murs anti-migrants dans les enclaves de Ceuta et Melilla (*Le Monde*, 3 décembre 2018).

Les conséquences de la crise des réfugiés sur la vie politique allemande sont un cas d'école. Rappelons que les Allemandes ont aujourd'hui 1,5 enfants, que le pays compte en 2017, 21% de personnes âgées, qu'elles seront 30% en 2050 et selon l'hypothèse retenue, l'Allemagne passerait de 81 millions à une population comprise entre 74 et 69 millions en 2050 (UNDSEA 2017 ; Statistisches Bundesamt 2006). Angela Merkel avait donc raison de courageusement poser le problème de la nécessité absolue pour l'Allemagne de prévoir l'avenir démographique et économique lorsqu'elle justifia en 2015, l'accueil des réfugiés lors de la crise migratoire, à côté des raisons éthiques. De fait, entre le 5 septembre et le 13 novembre 2015 plus d'un million de réfugiés sont entrés en Allemagne, avant que le gouvernement ne revienne à l'application des accords de Dublin. Selon Thomas Faist, Professeur de sociologie à Bielefeld et spécialiste des migrations internationales, même les attentats terroristes de Berlin en 2016 n'ont pas retourné l'opinion publique (cité par *L'Express* du 21 septembre 2017). Ce constat optimiste a été brutalement démenti par la poussée récente du populisme dans les divers *Länder*, en particulier dans l'ex-Allemagne de l'Est (les trois-quarts des 19 000 réfugiés ont fui vers d'autres *Länder*). En témoignent les scores de l'AfD, fondée depuis à peine trois ans, qui remporte 12,6% des suffrages

lors des législatives fédérales de septembre 2017 tandis que s'effondre la CSU bavaroise, alliée de la CDU et sa débâcle électorale en Bavière. Bernd Baumann, premier député du parti d'extrême droite à monter à la tribune, le 24 octobre 2017, jour de la séance inaugurale du nouveau Bundestag, élu un mois plus tôt déclare : « *Le peuple a décidé, et une nouvelle ère commence. À partir de maintenant, on va parler ici différemment de certains thèmes, comme l'euro, l'immigration galopante, l'ouverture des frontières et la criminalité de plus en plus violente dans nos rues* » (citée par Wieder 2018). Si l'on se souvient que l'AfD, qui avait plaidé sans succès pour la sortie de l'Euro et qui végétait depuis, avait rebondi sur la crise migratoire, il est clair que Angela Merkel a payé un prix politique élevé pour sa clairvoyance.

En Hongrie enfin, Viktor Orban, qui ne veut pas que « Budapest devienne Marseille », ne peut plus clairement rejeter l'ouverture traditionnelle de

l'Europe de l'ouest à l'immigration, ouverture dans la ligne des Lumières. Le repli nationaliste actuel de la Hongrie et la défense de l'identité nationale, théorisés en « illibéralisme » (Zakaria 1997), auraient pu s'appuyer sur la crainte d'un puissant voisin (cas de l'Ukraine face à la Russie de Poutine), mais il est vrai que la Hongrie jadis vassalisée dans l'Empire des Habsbourg, n'a plus grand-chose à craindre de l'Autriche ; ou, comme ce fut le cas dans les Balkans avant la déflagration de 1914, s'alimenter des rivalités ethniques. Il n'en fut rien. Il a été bien plus simple pour Viktor Orban de développer un discours démagogique sur l'immigration. Puisque le populisme s'est emparé de l'argument démographique dans le passé comme actuellement, il en sera probablement de même dans l'avenir. On peut pronostiquer qu'il va instrumentaliser un problème dont l'importance va s'aggraver, celui des réfugiés climatiques.

CONCLUSION : LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, UN CHEVAL DE BATAILLE DANS L'AVENIR ?

L'opinion publique mondiale a pris conscience du réchauffement climatique. Sous l'effet du matraquage médiatique (il faut « sauver la planète ») mais aussi publicitaire (les grandes marques « s'engagent » et le vert s'est imposé sur les étiquettes des produits), chacun situe spontanément le problème du *réchauffement au niveau mondial*. Et puisqu'en Asie et en Amérique latine la population augmente bien plus lentement qu'en Afrique subsaharienne, il paraît logique d'en conclure que cette dernière va être le cœur de cette « bombe démographique et climatique », constat qui risque fort de susciter un discours « néo-cartiériste ». Rappelons qu'au début des années 1960, le journaliste Raymond Cartier plaidait contre la possession de colonies, plus coûteuses que rentables et s'insurgeait *a fortiori* contre l'aide au développement. La France devait privilégier son propre territoire (la métropole) avant de s'occuper de ses colonies. Il est très probable que les populistes vont souffler à l'opinion publique que cette croissance « trop rapide » va déclencher un flux de migrants climatiques en provenance du Sahel. Le néo-cartiérisme des populistes consistera à proclamer que l'Europe n'a pas à augmenter l'aide au

développement rendue urgente par le réchauffement puisque la responsabilité en incombera à la démographie « galopante » de l'Afrique. Ce sera pure manipulation.

Revenons sur Smith. Il développe l'argument (p. 152) que l'Afrique étant « la plus pauvre et la moins industrialisée » croîtra le plus en besoins énergétiques. C'est presque une tautologie : le taux de croissance est toujours plus élevé quand le point de départ du développement est plus bas. Mais ce constat ne permet pas de conclure que c'est en Afrique « que se jouera la bataille contre le réchauffement climatique ». Cette affirmation est tendancieuse et factuellement fautive. Il faut distinguer la situation aujourd'hui (2019) et en 2050.

Pour prendre la mesure du risque de manipulation des chiffres et des indicateurs par le populisme, prenons le cas du Niger où le taux de croissance de 3,9% par an est un record absolu, à la fois mondial et historique. Ce taux actuel de 3,9% suscite d'ores et déjà des alarmes néo-malthusiennes : le Niger est devenu l'archétype de la croissance démographique trop rapide de l'Afrique. La croissance démographique du Niger risque d'être pointée du doigt comme l'exemple même de la cause *directe* du réchauffement climatique actuel, avec son cortège

de catastrophes, dont bien entendu, redisons-le, des réfugiés climatiques se ruant vers l'Europe. Or c'est la masse démographique et les modes de consommation en 2019, donc *l'effectif* de la population des États et non pas le *rythme* de croissance, qui constitue le risque majeur *actuel* au niveau mondial. À côté des Occidentaux et de leur mode vie et du 1,386 milliard de Chinois qui sont en train de l'adopter, les 21 millions de Nigériens pauvres contribuent bien peu à l'effet de serre. La réduction de l'empreinte carbone ne sera significative que si les pays riches et la Chine modifient leurs modes de consommation.

Et en 2050 ? Même si le Niger voit sa population augmenter au rythme de 3,9% par an, en 2050 les 52 millions de Nigériens pèseront beaucoup moins lourd que le 1,333 milliard de Chinois. L'impact mondial de la « bombe démographique » nigérienne sera négligeable : les Nigériens, qui représentent aujourd'hui 2,7% de la population

mondiale compteront pour à peine 6,7% en 2050. Il sera difficile de rendre les Nigériens responsables de la montée des océans liée à la fonte glaciaire ?

Le tour de passe-passe avec les indicateurs et la dimension temporelle est donc grossier et l'impact mondial de la « bombe démographique » nigérienne sera négligeable. Ironie tragique du sort ou plutôt du sous-développement, les Nigériens subiront alors de plein fouet les conséquences d'un réchauffement climatique mondial qu'ils n'auront pas créé. Nous avons là une de ces loupes grossissantes créées par la peur de la démographie africaine. Une brève conclusion à tirer de cette analyse des relations entre populisme et démographie africaine est que le renoncement à la rigueur du raisonnement et les amalgames tendancieux dans le traitement de faits démographiques objectifs sont bel et bien une menace pour la démocratie.

RÉFÉRENCES

- Brachet, Julien (2018). Où va la fausse science. À propos de : Stephen Smith, *La ruée vers l'Europe : La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Grasset *La vie des idées*. <http://www.laviedesidees.fr/Ou-va-la-fausse-science>.
- Camus, Renaud (2011). *Le grand remplacement*. Neuilly-sur-Seine, éd. David Reinharç.
- Charbit, Yves (2009). *Economic, Social and Demographic Thought in the XIXth Century. The Population Debate from Malthus to Marx*. Springer, Dordrecht.
- Charbit, Yves et Lamy, M. L. (1975). Attitudes à l'égard des étrangers et seuils de tolérance : les enquêtes de l'INED. *Sociologie du Sud-Est*, n°5-6, pp. 85-100, 113-115, 163-164.
- Cincotta, R. P., Engelman, R. et Anastasion, D. (2003). *The Security Demographic: Population and Civil Conflict after the Cold War*. Washington, D.C. : Population Action International.
- Debono, Emmanuel (2016). *Le « seuil de tolérance », prétexte au renoncement républicain*. Blog. Ce texte est daté du 6 septembre 2016.
- DEVCO (2015). *Renewal of the ACP-EU Partnership Agreement*. Roundtable Report. Cluster 7. Demographic Developments. Bruxelles.
- Flahaux, M.-L. et De Haas, H. (2016). « African migration: trends, patterns, drivers », *Comparative Migration Studies* 164: 1.
- Girard, A. (1971). « Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère. Enquête d'opinion publique », *Population*, n°5, pp. 827-876.
- Girard, A., Charbit, Yves et Lamy, M.L (1974). « Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère », *Population*, n°6, pp. 1016-1069.
- Guengant, Jean-Pierre (2017). « Africa's Population: History, Current Status, and Projections. » In Groth, Hans et May, J. M. (eds.) *Africa's Population: In Search of a Demographic Dividend*. Springer Dordrecht, pp. 11-31.
- González-García, J., Hitaj, E., Mlachila, M., Viseth, A. et Yenice M. (2016). *Sub-Saharan African migration, Patterns and Spillovers*. PLACE, International Monetary Fund.
- Guillaumin, Colette (1972). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris, Mouton.
- Héran, François (2017). *Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir*. Paris, La Découverte.
- Héran, François (2018). « L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes », *Population et sociétés*. N° 558, septembre.
- INS (2016). *Niger : vers le développement social*. Paris, L'Harmattan.
- Lesme, Francis (1977). Dans les écoles de Marseille. *Droit et Liberté*, N° 362, p.17
- Lessault, David et Beauchemin, Cris (2009). « Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25, n°1, pp.163-194.
- Maucorps, P. H., Memmi, A. et Held J.-F. (1967). *Les Français et le racisme*. Paris, Payot.
- OIM GMDAC (2018). *Global Migration Indicators 2018. Insights from the global migration data portal: www.migrationdataportal.org*. Berlin.
- Petit, Véronique (2012). « Migrants qualifiés, mondialisation, une étape vers le développement ». In Cambrezy, L. et Petit, V., *Population, mondialisation et développement*, La Documentation française, pp. 89-107.
- Raspail, Jean (1973). *Le Camp des Saints*. Paris, Laffont.
- Rex, John et Moore, Robert (1967). *Race, Community and Conflict. A Study of Sparkbrook*. London, OUP.
- Robin, Nelly (2013). Reconstitutions spatiales et mutations économiques. In OCDE : *Peuplement, marché et sécurité alimentaire*. OCDE, Paris, pp. 68-74.
- Rose, E.J.B., Deakin, Nicholas et al. (1969). *Colour and Citizenship. A Report on British Race Relations*. London, Oxford University Press.
- Rustad, Siri Aas, Østby, Gudrun et Urdal Henrik (2017). « Conflicts and the Demographic Transition: Economic Opportunity or Disaster? » In Groth, Hans et May, J.M. (eds.) *Africa's Population: In Search of a Demographic Dividend*, Dordrecht, Springer, pp. 483-496.
- Sauvy, Alfred (1987). *L'Europe submergée : Sud-Nord dans 30 ans*. Paris, Dunod.
- Smith, Stephen (2018). *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*. Paris, Grasset.
- Statistisches Bundesamt (2006). *Bevölkerung Deutschlands bis 2050*. Wiesbaden.
- Schor, Ralph (2004). *Français et immigrés en temps de crise (1930-1980)*. Paris, L'Harmattan.
- UNDESA (2017). *World Population Prospects The 2017 Revision. Key Findings and Advance Tables*. New York, United Nations.
- Wieder, Thomas (2018). « Allemagne : le séisme de l'extrême droite ». *Le Monde*, 5 octobre 2018
- World Bank (2016). *Migration and Remittances. Recent Development and Outlook*. Washington.
- Zakaria, Fareed (1997). « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs*, n° 76, novembre-décembre.